

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Isère

COMMUNE DE SAINT LAURENT DU PONT

Mairie - 1, rue Pasteur - 38380 SAINT LAURENT DU PONT

Téléphone : 04 76 06 20 00

Télécopie : 04 76 55 12 30

accueil@saintlaurentdupont.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 MARS 2023
DELIBERATION N° 27032023-15

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de M. Jean-Claude SARTER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers représentés : 03
Date de convocation : 17 mars 2023

Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de conseillers absents : 04

PRESENTS : Jean-Claude SARTER, Céline BOURSIER, Marie Grace CAPELLI, Vanessa SEILLET, Nathalie HENNER, Véronique MOREL, Yannick GRADEL, Romain DE WAELE, Benoît DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Cédric MOREL, Olivier LEMPEREUR, Daniele TALBOT, Cécile HOOG, Isabelle TRICOT, Olivier BOURGEOIS, Roger LEVAYER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Mathias LAVOLE, Marie-Aude GONON (20)

REPRESENTES : Bertrand PICHON-MARTIN a donné Pouvoir à Jean-Claude SARTER, Karine LOCATELLI a donné pouvoir à Marie Grace CAPELLI, Stéphane PUGLISI a donné pouvoir à Romain DE WAELE (03)

ABSENTS : Philippe THOMAS, Claire GRANDJEAN, Virginie ALLEGRET-CADET, Carole FROT-COUTAZ (04)

SECRETAIRE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET

OBJET – DEMANDES DE SUBVENTION FOND VERT, DETR, REGION, DEPARTEMENT DE L'ISERE – REHABILITATION DE L'ANCIENNE PERCEPTION

M. le Maire souhaite présenter le projet de réhabilitation de l'ancienne Perception. Le bâtiment ayant été rendu vacant suite au départ des services du Trésor Public, un projet de réhabilitation du bâtiment a été travaillé afin de créer un accueil médical pluridisciplinaire, ainsi qu'un nouvel espace pour les distributions hebdomadaires de la Banque Alimentaire. Cette réhabilitation intégrera également d'importants travaux thermiques (isolation des murs, sols et combles, changement des menuiseries, changement du système de ventilation) afin d'atteindre une meilleure performance énergétique du bâtiment.

Ces différents travaux permettront de donner une nouvelle image à ce bâtiment central de la ville, d'accueillir de nouveaux services pour les habitants, et d'améliorer l'impact écologique du bâti. Cette réhabilitation s'inscrit également dans le programme Petites villes de demain et la réflexion globale de restructuration portée sur le centre-bourg.

Un projet global a donc été mené et sa déclinaison financière se décompose comme suit :

Travaux de réhabilitation du bâtiment : 934 534 euros HT

Etudes de Maitrise d'œuvre et d'Accompagnement à la Maitrise d'Ouvrage : 129 886.82 euros HT

Total : 1 064 421.02 euros HT

Aide sollicitée au titre du Fond Vert : 171 300 euros

Aide sollicitée au titre de la DETR (22%) : 222 875 euros

Aide sollicitée au titre de la Création d'une Maison de Santé (forfait) : 250 000 euros

Aide sollicitée au titre de la Dotation Territoriale (20% + 10% d'additionnel de-C chaussée uniquement : 107 350 euros
Aide sollicitée au titre de la Création de Maison de Santé Pluridisciplinaire (forfait) : 100 000 euros

Autofinancement communal : 212 896.02 euros

Le conseil municipal approuve ces projets et les demandes de financements associées. Il charge M. Le Maire de toutes les démarches relatives à ce dossier et notamment de réaliser les demandes de financement les plus élevées possibles pour pouvoir assurer le portage du projet.

POUR : 23
Contre : 00
Abstentions : 00

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.
A Saint Laurent du Pont, le 27 mars 2023

Le Maire


Jean-Claude SARTER (38380)



Le secrétaire de séance

Jean-Paul SIRAND-PUGNET

